Institution
Sainte-Louise-de-Marillac
Ecole Sainte-Philomène

Année scolaire
2016/2017

Règlement intérieur en Primaire

En m'inscrivant dans l'école Sainte-Philomène, je m'engage à :

PRENDRE DE BONNES HABITUDES

- respecter les horaires,
- prévenir l'école en cas d'absence ➔ justificatif écrit ou téléphone,
- fournir un certificat médical
  - ➔ pour une absence d'une semaine ou plus,
  - ➔ pour une dispense de gymnastique,
  - ➔ pour une dispense de piscine.

- ⇨ me couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir quand je tousse ou j'éternue.
- ⇨ me laver les mains régulièrement avec soin, notamment avant le repas et après le passage aux toilettes.
- ⇨ transmettre les informations, le courrier de l'école à mes parents,
- ⇨ remettre le courrier de mes parents pour l'école, à l'Enseignante ou dans la boîte de l'OGEC Ste-Louise (cantine, scolarité…) ou dans la boîte APEL (association parents d'élèves).
- ⇨ avoir une tenue vestimentaire correcte (pas de mini short, mini-jupe, tongs, …), vêtements marqués si possible.
- ⇨ n'apporter ni somme d'argent, ni objet de valeur, ni portable,
- ⇨ retirer les objets perdus au secrétariat,
- ⇨ dire bonjour, merci, pardon, s'il vous plaît, au revoir avec cœur…
- ⇨ ranger régulièrement mes affaires (avoir ce qu'il faut dans ma trousse),
- ⇨ ne pas jeter de papiers dans la classe ou sur la cour mais dans les poubelles,
- ⇨ vérifier que mon casier soit rangé et qu'il n'y ait aucun papier dessous, chaque soir,
- ⇨ jouer dans un bon esprit,
- ⇨ bannir les grossièretés de mon langage,
- ⇨ ne pas gaspiller mes cahiers (sauter des pages et laisser des espaces trop importants),
- ⇨ me lever lorsqu'un adulte rentre dans la classe,
- ⇨ le matin, en entrant dans la classe, rester debout derrière ma table en attendant que l'enseignante me donne l'autorisation de m'asseoir,
- ⇨ n'apporter aucun goûter (sauf pour les enfants qui restent à la garderie ou à l'étude).

RESPECTER

- ✓ mes camarades en classe et en récréation,
- ✓ toutes les personnes qui vivent dans l'école,
- ✓ les locaux et le matériel (toute dégradation constatée entraînant un remboursement)
- ✓ le fonctionnement des différents locaux (Chapelle, cantine, bibliothèque, salle polyvalente…).

FAIRE PREUVE DE COURAGE et de VOLONTE

- ✍ travailler régulièrement et sérieusement quelles que soient mes difficultés,
- ✍ apprendre mes leçons, mes poésies, mes tables…,
- ✍ rendre service.

DES CONSEQUENCES EN CAS DE MANQUEMENT

- ☞ des interpellations des enseignants ou du chef d'établissement,
- ☞ un travail supplémentaire signé par les parents ou une tâche matérielle,
- ☞ un avertissement signé par mes parents et moi-même,
- ☞ une retenue le vendredi de 16h30 à 18h00.

✂ -

CONTRAT ELEVE

NOM : ……………………………………….... Prénom : ……………………………. Classe : ……….

J'ai pris connaissance du règlement avec mes parents et je m'engage à le respecter.

Signature des parents, Signature de l'élève,

Merci de remettre cette fiche à l'enseignant le jour de la rentrée ou dans le courrier de rentrée.